

**Délibération
du Conseil de Communauté**

**Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté**

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 55
Membres absents : 23
Procurations : 08

Date de convocation : 12/12/2024
Date de transmission : 23/12/2024
Date de mise en ligne : 24/12/2024

Séance du 18 décembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 18 du mois de décembre, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. DUBOULOZ-MONNET Fabrice, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, Mme KUNTZ Valérie, Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. SAVARY Nicolas, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry), M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

10^{ème} QUESTION

Mobilités : projet d'aménagement d'une gare routière en gare de Saint-Louis (parvis ouest)

(DELIBERATION n°2024-201)

La gare de Saint-Louis constitue un important pôle d'échange multimodal (PEM) desservi par deux lignes de TER, la ligne 3 du tramway bâlois, sept lignes urbaines du réseau Distribus, deux lignes interurbaines du réseau régional Fluo (68R071 et 68R070), et une ligne Distribus de transport à la demande.

L'importance de ce PEM devrait se renforcer à l'avenir avec l'arrivée le 15 décembre 2024 d'une liaison bus entre Lörrach et l'aéroport, d'une ligne de car express en provenance du Sundgau à l'horizon 2026/27 et la mise en œuvre du projet Trireno à l'horizon 2030, renforçant considérablement l'offre ferroviaire. Par ailleurs, sur sa façade ouest, va se développer la zone d'aménagement urbain du « Quartier du Lys ».

Il est ainsi proposé de réaménager le parvis ouest afin d'optimiser l'utilisation de l'espace pour le stationnement des bus desservant la gare sans toucher à l'infrastructure du tramway. L'objectif est d'améliorer la qualité, le confort et la sécurité des correspondances entre les différents modes de transports collectifs. Actuellement seuls 2 bus peuvent stationner dans de bonnes conditions.

Une étude a déjà été réalisée dans le cadre du projet d'aménagement du quartier du Lys et le réaménagement du parvis ouest devrait permettre de stationner 7 bus à minima.

Le projet prévoit une circulation des bus en sens unique avec la création d'une nouvelle voie d'accès réservée aux bus, le long de la voie tram, depuis la rue Freund et la mise en sens unique de la rue du Ballon. L'ensemble du parvis sera intégralement dédié aux transports publics. Un espace de stationnement minute sera aménagé au rez-de-chaussée du P+R.

Une fiche projet a déjà été déposée à l'AP5 de l'Aggloprogramm, ce qui permettrait de réaliser cet aménagement dès 2028. Les études d'avant-projet pourraient commencer en 2027.

Par ailleurs, ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre du SERM (Service Express Régional Métropolitain) en cours de réflexion sur le territoire de Saint-Louis Agglomération et annonçant un choc d'offres en termes de mobilité.

Le montant prévisionnel du projet s'élève à 1 900 000€ H.T, se détaillant comme suit :

- Etudes de maîtrise d'œuvre (AVP, EXE): 136 000 € H.T
- Travaux : 1 700 000 € H.T
- Frais annexes (géomètre, bureau de contrôle ; études de sol,...) : 45 000€ H.T

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses H.T	Recettes H.T
Etudes, travaux, frais annexes: 1 900 000€	AggloProgramm AP5 (40%): 760 000€
	RGE DIRIGE (50% du reste à charge): 570 000€
	Reste à charge SLA: 570 000€

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le principe de réaménagement de la gare routière de Saint-Louis tel que présenté ci-dessus ainsi que le plan prévisionnel de financement du projet ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à déposer les demandes de subvention nécessaires ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 20 décembre 2024

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

